

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2018

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, M. Pierre SERENA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
M. Robert BAREILLE, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET,
Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à Mme LE MOIGNIC-GOUSSIES Leïla.
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Clément SERVAT.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Maïté POTIN.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Pierre SERENA.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.
Mme Anne BARBET donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 33

Monsieur André VIGNOT a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

35 - DECISIONS DU MAIRE : INFORMATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur le Maire rappelle que « concernant les décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit, selon les dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu l'alinéa 4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 18 avril 2014 portant délégations de pouvoirs à Monsieur le Maire,

Considérant que Monsieur le Maire est tenu de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DATE	TYPE D'ACTE	DECISION
20 septembre 2018	Marchés publics	Etude écologique dans le cadre d'un projet de réalisation d'une micro-centrale hydroélectrique sur le Lourtau – Marché attribué à la Société BIOTOPE sise 22 Boulevard Maréchal Foch – BP 58 – 34140 MEZE pour un montant de 23 128 € HT. Mise en concurrence de plusieurs bureaux d'études publiée le 28/08/2018 et la remise des offres le 07/09/2018 (démarche MAPA < 25 000 € HT).
25 octobre 2018	Louage	Signature d'un bail précaire et révocable – logement 2ème étage gauche – Immeuble Dombidau – 4 rue du Balaitous à OLORON STE-MARIE avec M. CAMPAGNE Cédric et Madame Marie-Geneviève CAMPAGNE pour un montant de 280 euros mensuel, sans dépôt de caution, à compter du 25 octobre 2018.
5 novembre 2018	Louage	Signature bail commercial dérogatoire pour local situé 48 rue Louis Barthou (OLORON) avec Mme Sandra SALVADOR – Bail de 13 jours du 5 novembre 2018 au 17 novembre 2018 - Redevance d'occupation du domaine public : 1 euro/jour - Charges d'eau et d'électricité à la charge de la Commune d'Oloron
6 novembre 2018	Marchés publics	Mise en place de générateurs photovoltaïques au Centre Technique Municipal – Marché attribué au Groupement Etchart Energies sis ZI de Maignon – 1 rue Maryse Bastie – BP 402 – 64604 ANGLET avec SARL MATA sise 26bis avenue Charles Moureu – 64150 MOURENX pour un montant de 117 733,26 € HT. Avis appel à la concurrence publié le 03/07/2018 et la remise des offres le 27/07/2018.
6 novembre 2018	Marchés publics	Remplacement des chaudières murales résidentielles à haute performance énergétique – Marché public attribué à l'entreprise AYPHASSORHO sis 19 boulevard Aragon – OLORON STE-MARIE pour un montant de 23 518,50 € HT. Mise en concurrence de plusieurs entreprises publiée le 11/09/2018 et la remise des offres le 25/09/2018 (démarche MAPA<25 000 € HT).

13 novembre 2018	Marchés publics	Achat d'une nacelle élévatrice montée sur châssis VL avec reprise de l'ancienne – Marché public attribué à l'entreprise Van 2 Velde – ZI NICARRERE – 558 rue de la Ferme du Carboué – 40 000 MONT-DE-MARSAN pour un montant de 84 900 € HT (reprise de l'ancienne 5 000 € H.T).
13 novembre 2018	Don	Acceptation du don des « Notes intimes » rédigées par Auguste Gérardin (5 tomes), directeur de l'Harmonie Municipale entre 1884 et 1890, maître-professeur de musique et compositeur de talent. Signature d'une convention de don avec Madame Janine VASSEUR qui fixe les modalités de mise à disposition et d'assurance. Les 5 tomes des « Notes Intimes » sont conservés au sein des archives municipales.

TARIF DES ACTIVITES – OLORON SPORT CULTURE VACANCES – HIVER 2019

Programme 4 à 5 ans

Activités	Tarif oloronais*	Tarif « non oloronais »
Bienvenue au musée (atelier patrimoine)	2 € l'atelier	3 € l'atelier
Fais ton cirque (initiation au cirque)	3 € l'atelier	4 € l'atelier
Grimpe jusqu'au sommet (initiation à l'escalade)	7 € la séance	9.5 € la séance
Parcours du petit vaillant (gym éveil/parcours motricité)	3 € la séance	4 € la séance
Initiation au poney	10 € la séance	13 € la séance

Programme 6 à 16 ans

Sports	Tarif oloronais*	Tarif « non oloronais »		Tarif oloronais*	Tarif « non oloronais »
Basket	7 € le stage	9.5 € le stage	Patinage et hockey sur glace	6 € la sortie	8 € la sortie
Escrime	7 € la séance	9.5 € la séance	Poneys	30 € le stage	39 € le stage
Escalade	7 € la séance	9.5 € la séance	Randonnée raquettes et construction d'igloos	11 € la sortie	14.5 € la sortie
Handball	3 € le stage	4 € le stage	Ski de fond et biathlon laser	20 € la sortie	26 € la sortie
Judo	5 € le stage	6.5 € le stage	Ski de piste	14 € la sortie	18.5 € la sortie
Kin Ball	3 € le stage	4 € le stage	Tennis	18 € le stage	23.50 € le stage

**Culture, art,
patrimoine et
découverte**

Ateliers artistiques	6 € l'atelier	8 € l'atelier	Danses indiennes - cours d'introduction au Bollywood	3 € la séance	4 € la séance
Chic, de la mosaïque! (atelier patrimoine)	2 € l'atelier	3 € l'atelier	Découvre la caserne des pompiers	2 € la séance	3 € la séance
Créathèque (ateliers créatifs)	2 € l'atelier	3 € l'atelier	Escape game : à l'abordage	4 € l'atelier	5.5 € l'atelier

*Pour bénéficier des tarifs "oloronais" : fournir un justificatif de domicile au nom des parents ou grands-parents de moins de 6 mois.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **PREND** acte de ces décisions.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 12 décembre 2018.
Suivent les signatures.-

Le Maire,



AFFICHE LE 18/12/2018

Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/12/2018